

MARTRES

infos

Bulletin municipal
des **MARTRES-DE-VEYRE**

N° 147 - MARS/AVRIL 2024



LES MARTRES
ARCOZELO

Vendredi 3 et
samedi 4 mai

LE JUMELAGE
FETE SES
20 ANS



Ciné - concert hommage
à la Révolution des Cèllets,
exposition, cérémonies officielles
pour la Révolution des Cèllets
et les 20 ans du jumelage...

DOSSIER SPÉCIAL
Pages 12 à 15

www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

  Ville des Martres de Veyre

 Panneau Pocket : Les Martres-de-Veyre



MOBILITÉ
6 nouveaux abribus
page 6



ENVIRONNEMENT
Opération Sensibilis'haies
page 7



COURT-MÉTRAGE
Films coups de cœur
Vend. 12 avril à la Loco'Motive
page 27



Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre

Le mot DU MAIRE



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Au sortir d'un hiver plutôt clément, preuve que le changement climatique est en route, nous rentrons dans une période d'intense activité pour la vie municipale.

Incontestablement, le point d'orgue en sera le 20^{ème} anniversaire du jumelage entre notre commune et celle de nos amis portugais d'Arcozelo, avec les cérémonies qui l'accompagneront. À cette occasion, nous recevrons une importante délégation d'habitants de notre commune jumelle pour fêter comme il se doit ce rapprochement entre nos deux peuples qui ont beaucoup en commun. Ces vingt années ont été mises à profit pour tisser des liens entre les femmes et les hommes de nos deux pays, liens faits d'échanges, de partage et d'amitié. Je vous invite à venir participer en nombre aux festivités liées à cet événement, d'autant plus que ce moment viendra aussi célébrer le 50^{ème} anniversaire de la révolution des Œillets, révolution qui a ramené la nation portugaise dans le cercle des grandes démocraties européennes en mettant fin à la dictature salazariste.

Pour revenir sur l'actualité communale, je voudrais évoquer avec vous notre projet de réseau de chaleur, qui a connu un moment important avec le raccordement des bâtiments communaux début mars. Ce programme, finalisé dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) avec la société Béta Énergie, a donc respecté son timing initial, ce qu'il est bon de souligner compte tenu des délais pratiqués actuellement dans le BTP. Un grand merci aux différents intervenants qui ont su pleinement s'investir dans la conduite de ce projet, que ce soit les entreprises partenaires ou encore les agents et élus de la commune. Outre le fait que nous allons nous désensibiliser de l'évolution erratique du prix du gaz, principale énergie utilisée jusqu'à présent pour le chauffage de nos bâtiments, cette réalisation rentre pleinement dans le cadre de la volonté de la municipalité de participer à la lutte contre le réchauffement climatique. Autre geste en faveur de la biodiversité et donc de notre environnement, l'opération « sensibilis'haies » est conduite en partenariat avec la Fédération de chasse du Puy-de-Dôme.

En parcourant cet exemplaire du bulletin municipal, vous pourrez constater que pour se conformer au code électoral, notamment avec la règle sur le nombre maximal d'électeurs par bureau de vote, nous avons dû sensiblement modifier ces derniers. Ne soyez donc pas surpris à la réception de votre prochaine carte électorale d'un éventuel changement de bureau de vote.

Je vous souhaite une bonne lecture et un joli printemps 2024.

Pascal PIGOT,
maire des Martres-de-Veyre

INTERDICTION DE NOURRIR LES CHATS ERRANTS

QUE DIT LA LOI ?

Même si c'est difficile, sachez qu'il est interdit par la loi de nourrir les chats errants pour éviter la prolifération, l'installation de colonies de chats non stérilisés ainsi que les nuisances (salubrité, déchets et odeurs).

C'est pourquoi le dispositif d'identification et de stérilisation est si important : en devenant des chats libres, ils peuvent être nourris et soignés comme tout chat de compagnie sans aucun risque.

L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) interdit le nourrissage des chats errants sur la voie publique, y compris dans les parties communes d'immeuble, voies privées et cours où cela risque de gêner le voisinage ou d'attirer des rongeurs.

Toute infraction aux dispositions du RSD est sanctionnée par une amende de 3^{ème} classe, soit 450€ maximum comme le prévoit l'article 131-13 du Code Pénal.

Retrouvez plus d'informations sur www.la-spa.fr !



Sommaire

- Le mot du maire 2
- Vie municipale 3
- Cadre de vie / environnement 5
- Journal de l'ALSH 9
- Social 10
- L'astuce du mois 11
- Dossier spécial :
- 20 ans du jumelage 12
- Vie associative 16
- Contacts utiles 24
- Liste des associations 25
- Mond'Arverne 26
- Culture 27
- AGENDA

Direction de la publication :
Pascal PIGOT
Chargée de communication :
Julie FERRARI
Siège : Mairie des Martres-de-Veyre
Création maquette 0 :
Caroline FRASSON-COCHET
Impression : **PORÇU**
Dépôt légal : Mars 2024
Édité à 2150 exemplaires - Gratuit



ÉLECTIONS EUROPÉENNES

MODIFICATION DES BUREAUX DE VOTE

Suite à la création de nouvelles rues, les périmètres des bureaux de vote de la commune ont été modifiés.

Ainsi, les électeurs des rues mentionnées ci-dessous voteront désormais au bureau de vote n°3 (salle de la Monne) :

- Allée des Cavaliers
- Rue et Impasse des Graviers
- Rue et Impasse des Sources
- Impasse des Prêles
- Rue du Lot

En raison de ce changement, les électeurs concernés recevront une nouvelle carte d'électeur. Les nouveaux inscrits et les jeunes inscrits d'office recevront également une carte d'électeur.

Pour rappel, dans les communes de plus de 1 000 habitants, les électeurs doivent obligatoirement présenter une pièce d'identité le jour du scrutin.

Afin de pouvoir voter aux élections européennes qui se dérouleront le dimanche 9 juin 2024 :

- vous avez jusqu'au vendredi 3 mai pour vous inscrire en mairie en vous présentant muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- ou jusqu'au mercredi 1^{er} mai si vous faites votre inscription en ligne sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396

Pensez également à signaler votre changement d'adresse si vous avez déménagé au sein de la commune.



L'ANTS DEVIENT FRANCE TITRES

Depuis sa création en 2007, l'action de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) est tournée vers la réalisation des démarches et l'accompagnement des usagers pour obtenir des titres sécurisés. Avec l'intégration du programme France Identité, l'Agence ouvre ainsi la voie au développement de nouveaux services de confiance qui permettent de simplifier radicalement l'usage des titres. Cette simplification se manifeste d'ores et déjà avec le permis de conduire numérique et les usages du portefeuille numérique portés par les Etats membres de l'Union européenne.



Tout en étant orientée vers l'avenir et l'innovation au service des professionnels et des particuliers, l'Agence conserve l'usage de son nom d'origine, visible sur le portail ants.gouv.fr.



Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !



Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits
04 73 42 30 75 www.adil63.org



- Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?
- Réparations locatives, qui doit payer ?
- Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?
- Mon logement est-il décent ?
- J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?
- J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?
- J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?

ADIL du Puy-de-Dôme
Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND



Incivilités

Ayez le bon réflexe : les crottes dans le sac et le sac dans la poubelle !



STOP
aux déjections canines

Sur les trottoirs, mais aussi dans les espaces verts, les massifs, les rues, les déjections canines sont courantes... Il serait temps que certains propriétaires de chiens réalisent que chacun d'entre nous se doit de veiller à ne pas porter atteinte à la sécurité et la liberté de ceux qui utilisent les trottoirs et les voies publiques.

Rappel aux propriétaires de chiens : ramasser les déjections de votre chien sur l'espace public est une obligation légale, mais c'est avant tout un réflexe qui doit être pris par civisme.

Que dit la loi ?

En cas d'infraction, vous êtes passible d'une contravention de 135€. Articles R.541-76-1 du Code de l'environnement et R.634-2 du Code pénal.

Salubrité Publique

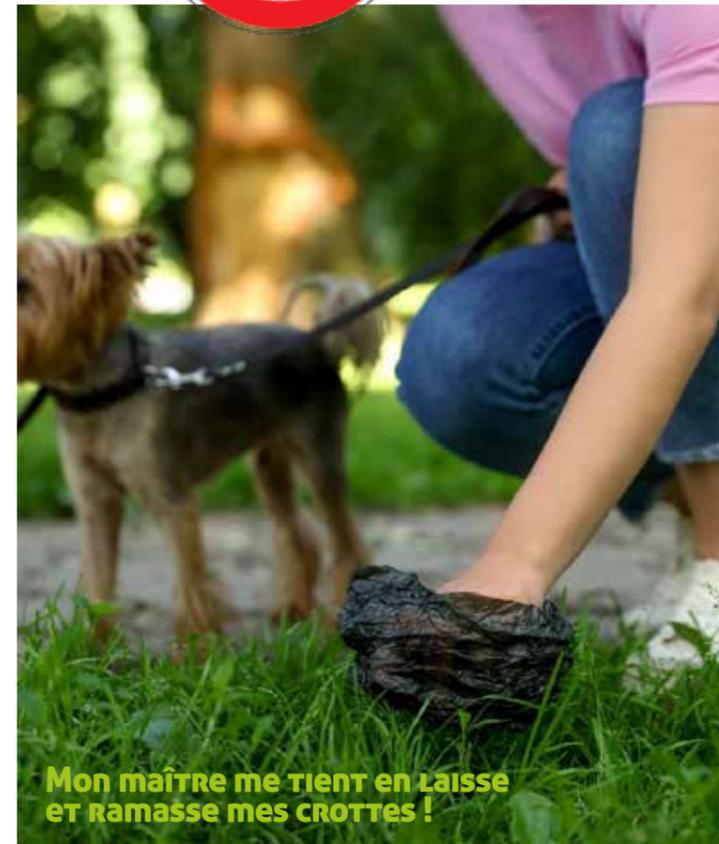
Les déjections canines sont responsables de nombreux désagréments visuels, olfactifs et sanitaires. Elles sont également impliquées dans la dégradation du cadre de vie et des espaces verts.

Le caca de chien favorise la prolifération des microbes et augmente les risques de chutes. En outre, leur nettoyage nécessite un budget conséquent, car il requiert le déploiement d'agents de propreté et de machines de salubrité comme des balayeuses et des motocrottes.

Bonnes Pratiques

Des distributeurs de sacs canins et des poubelles sont à votre disposition sur la commune (Place des poilus, Square Arcozelo, parc municipal...). Utilisez-les !

La propreté de notre commune repose avant tout sur le comportement responsable de chacun de ses administrés.



Mon maître me tient en laisse et ramasse mes crottes !

État civil

Naissances, pacs, décès

ILS SONT ARRIVÉS :

Septembre 2023 :
Lola LOPES COHEN

Janvier 2024 :
Marcus BAYNARD

Février :
Gioia ETEVE

ILS SE SONT PACSÉS :

Janvier :
Romain BRIAT et Fanny RANVIER

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Janvier :
Philippe BARBERIS ■



AD CARROSSERIE LM2V

Pare brise - Tôlerie - Peinture - Mécanique

Z.A. Les Portes Nord - 19 rue Aristide Daubrée
63730 LES MARTRES DE VEYRE
carrosserie.lm2v@gmail.com
04 73 39 82 20

Toutes assurances & toutes marques

EUROREPAR
CAR SERVICE

GARAGE GENESTIER SARL
29, rue du Lot
63730 Les Martres-de-Veyre
Tel. 04 73 39 95 60

Mobilité

6 nouveaux abribus

Afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers lors des attentes des transports scolaires et des lignes régulières, la commune a sollicité la Région Auvergne Rhône-Alpes pour procéder au remplacement des abribus existants devenus vétustes.

La Région a répondu favorablement et a décidé de financer les abris-voyageurs à l'usage des administrés.

6 abribus, fournis, posés et maintenus par la Région, ont ainsi été installés début mars devant la Gare SNCF, rue Pierre le Canadien, rue de la Tuilerie, rue des Sources et rue de Longues. ■



Travaux

Mise en service du réseau de chaleur

Mardi 5 mars, suite à la l'installation et au raccordement des sous-stations de la chaufferie bois, le contrat de délégation de service public pour la mise en service du réseau de chaleur a été signé avec BETA Énergie.

Ce contrat de délégation de service public d'une durée de 30 ans (nécessaire à l'amortissement des travaux réalisés par le délégataire) permet à la commune d'acheter la chaleur auprès de l'entreprise BETA Énergie, entreprise de l'Économie sociale et solidaire, qui a réalisé les travaux et va assurer l'exploitation de la chaufferie collective bois-énergie et du réseau de chaleur des Martres-de-Veyre.

Grâce à la chaufferie collective bois automatique, intégrée sur la Place Alphonse-Quinsat, la Mairie, le groupe scolaire Claude-Duchet, la Médiathèque, la Loco'Motive, l'Ehpad Jolivet, l'ancienne mairie, le futur restaurant scolaire/ALSH, le pôle Services à la personne de Mond'Arverne Communauté et les 30 logements Auvergne Habitat des Loubrettes bénéficient désormais d'une chaleur 100% bois renouvelable produite en circuit-court. ■



Plantations

Opération « Sensibilis'haies »

Durant le mois de février, s'est concrétisée la finalisation de « Sensibilis'haies » par la plantation de près de 500 mètres de haies en divers points de la commune (rue de la Tuilerie, route de Longues, zone de l'Espinasse).

Cette opération entamée en 2023, menée en partenariat avec la Fédération nationale des chasseurs (FNC) et cofinancée par l'Office français de la biodiversité, consiste à planter ou replanter des haies sur le territoire de la commune, permettant ainsi de répondre à plusieurs objectifs environnementaux et agronomiques.



En effet, si les haies ont longtemps été un élément fort de nos paysages, elles en avaient quasiment disparu. Pourtant, sources de bois et permettant la production de baies, de fleurs et de fruits, elles permettent à la biodiversité de se développer ; elles limitent le réchauffement climatique par le stockage du carbone ; elles protègent les sols des ruissellements, limitant ainsi l'érosion. Elles sont également une zone de refuge pour les animaux.

Pour réaliser cette opération, le service des espaces verts a préparé les terrains en travaillant et amendant les sols et en y déroulant un voile de protection biodégradable en amidon de maïs. Le jeudi 15 février, 2 classes du Groupe scolaire Claude-Duchet se sont rendus sur la zone de l'Espinasse pour y planter plus de 100 mètres de haies (cf. article page 8).

Dans le même temps, la plantation des 2 autres sites, à savoir le long de la départementale route de Longues et des 2 côtés de l'entrée de ville, rue de la Tuilerie, a été laissée aux bons soins du service des espaces verts, sous la houlette de son responsable Florent Vivier, partie prenante du projet. Les espèces plantées sont des variétés locales, issues d'un producteur régional. On y trouve bourdaine, charmille, cognassier, cornouiller, aubépine, noisetier, poirier commun, prunellier, sureau, troène et viorne.

Ce partenariat sera certainement amené à se renouveler dans les années à venir, permettant à notre commune de participer, à sa façon, au maintien d'une certaine idée de nos paysages en plus des avantages énumérés plus haut. ■

Compostage

Distribution gratuite de compost pour un jardin au naturel



Le SBA participe à l'opération nationale *Tous au compost - Édition 2024* et vous propose des distributions gratuites de compost sur tout le territoire jusqu'à épuisement des stocks :

- **le lundi 25 mars** de 9h à 12h et de 18h à 19h30 **et les 26 et 27 mars** de 9h à 12h à Maringues, Services Techniques - entrée Place de la Charme. *Broyat disponible aussi sur ce site !*
- **le mardi 26 mars** à Billom, Parking des Réserves, partie enherbée, à partir de 10h ;
- **le jeudi 28 mars** à Loubeyrat, rue Fanfrenot, plateforme des services techniques dès 14h ;
- **le vendredi 29 mars** à Effiat, plateforme communale, route de Montpensier, dès 10h ;
- **le mercredi 3 avril** à Marsat, rue des Chaneaux, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ;
- **le jeudi 4 avril** à Veyre-Monton, Avenue de la Monne, à partir de 10h.

Et Compost à disposition aux Pôles de Valorisation de Lezoux et de Combronde - aux horaires d'ouverture.

Pensez à apporter vos outils et contenants !

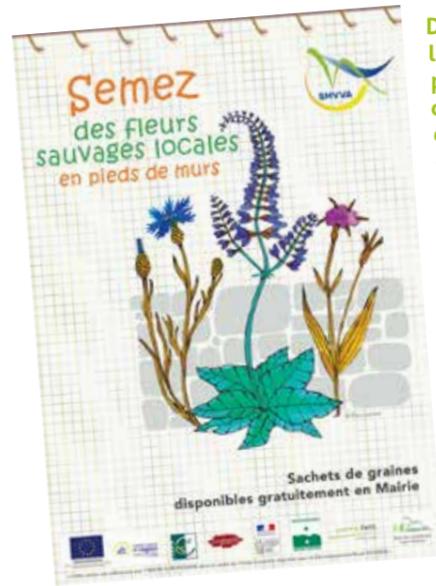
LA PROMOTION DU COMPOSTAGE EST UNE DES ACTIONS PHARES DU SBA

Aujourd'hui, déjà plus de la moitié des usagers du SBA composte ses déchets organiques. Ce geste simple peut permettre de réduire le volume de sa poubelle verte de 30%, soit environ 50 kg par an, et par habitant... et dans le même temps, il permet d'obtenir un engrais naturel de qualité et gratuit, pour les plantes, potagers, bacs à fleurs... La nature est ainsi préservée : moins de déchets sont à collecter et à traiter, et les éléments nutritifs puisés par les végétaux pour leur croissance sont restitués à la terre... Le cycle naturel est respecté !

Zéro pesticide



Nouvelle distribution de graines sauvages locales



Depuis 7 ans, le SMVVA invite les habitants du territoire à participer au zéro pesticide dans nos communes en distribuant gratuitement des sachets de graines. Une nouvelle distribution est organisée en 2024.

Le message est simple : **"Au lieu de désherber, semez des fleurs sauvages locales en pieds de murs sur l'espace public" !**

Au printemps 2024, 28 espèces de plantes sauvages locales sont à l'honneur pour les sachets : Nielle des blés, Moutarde des champs, Saugue des près,

Matricaire inodore, Sainfoin cultivé, Trèfle Molinier, Jouet du vent, Grand coquelicot, Buplèvre à feuilles rondes, Miroir de Vénus, Aigremoine eupatoire, Silène à bouquet, Chicorée sauvage, Brome des champs, Silène visqueux, Bleuets des moissons, Chardon Marie, Millepertuis perforé, Origan commun, Peucedan d'Alsace, Mauve Sylvestre, Renoncule des champs, Dauphinelle consoude, Mélisse ciliée, Bifora radians, Ancolie commune, Stellaire holostée, Campanule à feuilles de pêche et Laitue effilée. Des mélanges sont également mis à disposition. Ces mélanges ont été réfléchis esthétiquement et expérimentés avant d'être proposés.

Ces graines sont produites, récoltées, triées et mises en sachets à l'ESAT des Cardamines à Veyre-Monton.

Vous êtes intéressé ?

Des sachets de graines sont à votre disposition à la Mairie des Martres-de-Veyre. ■

Retrouvez plus d'informations sur : www.smvva.fr/nouvelle-distribution-de-graines-sauvages-locales

LE JOURNAL DE L'ALSH

L'équipe d'animation et les écoliers martrois vous présentent leur journal de bord - N°17

Le dragon a faim...

En février, à l'occasion de la dégustation du repas chinois confectionné par l'équipe de cuisine, l'équipe d'animation a proposé aux enfants de jouer à un grand jeu coopératif !



Le dernier vendredi avant les vacances d'hiver, l'équipe d'animation a souhaité fêter la fin de cette période !

Réalisation de pâte à crêpes puis dégustation avec petits et grands, stand maquillage, passe-tête gourmand, piste de danse, un accueil différent du train-train quotidien !

Retour en images.



Planter des haies et favoriser la biodiversité

GROUPE SCOLAIRE CLAUDE-DUCHET

Deux classes de l'École élémentaire Claude-Duchet (CP-CE1 de Mme Rosa et CE2 de Mme Kaeser) ont participé le 15 février dernier à la plantation de haies dans la zone de l'Espinasse en collaboration avec la commune et la Fédération nationale des chasseurs (FNC).

Le temps d'un après-midi, près de 430 arbustes (bourdaine, charmillle, cognassier, églantier, érable champêtre, noisetier, poirier, sureau noir...) ont ainsi été implantés par les petites mains volontaires aux abords du Stade Yves-Dauzat. Une activité au grand air qui a beaucoup plu aux enfants !

Dans le même temps, Justine Michaud, une animatrice de la Fédération nationale des chasseurs, est intervenue à l'école pour l'ensemble des classes de CP et CE2 afin de sensibiliser les enfants sur la biodiversité dans les haies.

À travers différentes activités sur la nature, les enfants ont été amenés à comprendre les interactions entre le monde animal et le monde végétal, les chaînes alimentaires, à chercher dans le parc municipal différents indices de présence animale déposés par l'animatrice et à connaître les étapes de plantation et le rôle des matériaux utilisés.

Ces animations nature ont été financées par un donateur de la commune. ■



Ehpad Jolivet

Des aquarelles exposées

Fleurs, patrimoine, paysages... de jolies peintures à l'aquarelle sont venues égayer les murs de l'Ehpad Jolivet ! L'ensemble du personnel de l'Ehpad remercie chaleureusement M. Leraître pour ces oeuvres aux couleurs éclatantes qui invitent les résidents et visiteurs au voyage. ■



Bénévoles de Jolivet

Musique, bugnes et déguisements

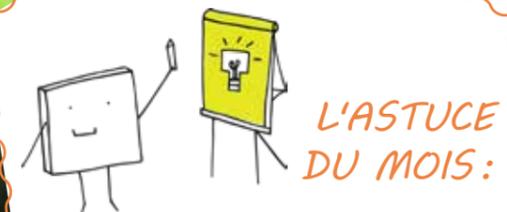
Au mois de janvier, il n'y a pas eu d'animation musicale à Jolivet, mais les bénévoles étaient présentes les jeudis après-midi (comme tous les jeudis depuis de très nombreuses années) pour le plaisir de nos aînés.

Le jeudi 11 janvier, après une après-midi récréative, nos aînés ont eu le plaisir de célébrer les rois avec de bonnes galettes.

Le mois de février était quant à lui bien occupé pour les résidents. En commençant par une animation organisée par le CCAS avec M. Frédéric Phelut, accordéoniste, le 1^{er} février. Nos résidents ont passé un agréable moment, avec des chansons d'autrefois dont certains se souviennent et ont eu

le plaisir de fredonner. L'après-midi s'est terminée autour du goûter avec des brioches offertes par les bénévoles. Le 8 février, nous avons fait des crêpes pour célébrer la Chandeleur. Crêpes appréciés par tous nos résidents. Le 15 février, c'est de nouveau un accordéoniste qui est venu jouer quelques notes de musique pour distraire nos aînés.

Et comme en février c'était carnaval, les bénévoles se sont déguisés, les résidents et même le personnel ont plus ou moins joué le jeu ! Les journées sont bien assez longues, donc on apprécie ces bons moments... Après cette belle après-midi, en musique et festivités, on a dégusté les bugnes. ■



LA BIODIVERSITE, DE QUOI PARLE-T'ON ?

A L'APPROCHE DU PRINTEMPS, ce mot "BIODIVERSITÉ" ressort régulièrement, notamment dans les médias. Mais que veut-il dire ? Et que peut-on y faire ? On vous explique tout !

Au sens littéral, on peut définir la biodiversité comme la diversité des êtres vivants et des milieux dans lesquels ils vivent (par exemple : les milieux aquatiques, les milieux marins, les milieux terrestres...).

Parmi les êtres vivants concernés, certains sont visibles à l'œil nu, comme les animaux, les végétaux, les champignons, et d'autres nous sont invisibles comme les bactéries, les protistes (plancton, levures...) ou encore les archées (organismes unicellulaires).

Il est difficile d'aborder la biodiversité en passant sous silence son évolution actuelle. On parle aujourd'hui d'effondrement de la biodiversité. En effet, depuis 30 ans, on constate une disparition dramatique d'espèces, qui s'accélère. L'artificialisation des sols, la simplification des paysages, l'agriculture intensive, la surexploitation des ressources, etc. sont d'autant d'activités humaines responsables de cette dégradation. Selon l'*Office de la Biodiversité*, un tiers des oiseaux nicheurs sont menacés d'extinction sur le territoire français.

Cependant, chacun peut agir à son échelle et aider à la préservation de la biodiversité en offrant, par exemple, gîte et couvert à la faune des jardins. Voici quelques gestes coups de pouces qui pourront aider à nourrir, abreuver et abriter les espèces de vos jardins :

> La pose de nichoirs

Si vous avez installé un nichoir, vous pourrez apprécier de voir au printemps les passereaux, comme les mésanges, effectuer des centaines d'allers retours chaque jour pour nourrir leurs petits. Un couple de mésanges est, par ailleurs, un excellent allié du jardinier : larves d'insectes, pucerons, chenilles, limaces... c'est aussi un des rares prédateurs des chenilles processionnaires. *Attention toutefois à placer les nichoirs hors de portée des chats et autres prédateurs.*

> La tonte partielle de la pelouse

N'hésitez pas à laisser votre pelouse pousser. Vous verrez une multitude de fleurs, qui serviront à héberger et nourrir beaucoup d'insectes (papillons, coléoptères, abeilles...). En été, limiter le nombre de tontes permet de préserver la longévité de votre gazon, et même de réduire de quelques degrés la température de votre jardin.

> Les plantes mellifères

Semer ou planter des fleurs mellifères variées à floraison étalée dans le temps permet d'aider à la pollinisation de votre jardin. En favorisant les insectes qui raffolent du nectar, vous attirerez de nombreux auxiliaires de culture (pour le plus grand bonheur des jardiniers) tout en appréciant vos massifs fleuris et colorés.

> Les abris à insectes

En complément des semis de fleurs, il existe un autre moyen très simple pour aider les insectes dans votre jardin : l'installation d'abris ! Cela peut aller de petits abris fait maison (comme une bûche de chêne percée, un ballotin de tiges de bambou coupées ou un pot en terre cuite retourné rempli de paille) à l'hôtel à insectes présentant un mélange de différents abris qui aideront les insectes à pondre en été et à passer l'hiver.

> Le paillage

Avis aux jardiniers et horticulteurs : en apportant une couche de matière végétale (paille, feuilles mortes, copeaux de bois...) à la surface de vos massifs ou de votre potager, vous offrez un refuge à de multiples animaux ! Cela vous permet également de conserver l'humidité au sol et de limiter les arrosages.

Faire les bons choix d'aménagement permet à chacun d'agir en faveur de la biodiversité qui nous entoure, mais aussi de rendre son jardin plus coloré, de réduire les îlots de chaleur voir même d'améliorer la qualité de l'air. Alors n'attendez plus avant d'adopter ces quelques gestes !



Association Les Martres au Vert
 lesmartresauvert.ynh.fr
 lesmartresauvert@gmail.com
 Facebook : MartresAuVert

Pour aller plus loin : www.notre-environnement.gouv.fr
Pour plus de renseignements sur les aménagements possibles au jardin afin d'accueillir la biodiversité,
 n'hésitez pas à nous contacter (Association Les Martres au Vert) !



20 ANOS DA GEMINAÇÃO COM ARCOZELO

Les Martres - Arcozelo, 20 ans déjà !

Arcozelo, commune du nord du Portugal, et les Martres-de-Veyre, sont liés d'un pacte d'amitié et entretiennent depuis plusieurs années des échanges et visites enrichissantes à travers ce jumelage.



Le saviez-vous ?

C'est en **octobre 2002**, que M. William Cauvin, membre de la *Commission Communication* propose l'idée du jumelage. Le choix du Portugal, et de la ville d'Arcozelo, s'est imposé naturellement par la présence de nombreuses familles intégrées dans la vie locale et issues de cette ville de la région de *Minho*.

En **2003**, les statuts du Comité de jumelage sont déposés à la Préfecture du Puy-de-Dôme. M. Cauvin en devient le 1^{er} Président.

Le **25 septembre 2004**, le démarrage officiel du jumelage est signé aux Martres-de-Veyre. Entre visites et discours, les maires des Martres-de-Veyre et d'Arcozelo, Jean-Pierre Decombas et Manuel Alves Soares, paraphent le serment de jumelage, s'engageant « désormais à mettre tout en œuvre pour développer et renforcer les liens d'amitiés entre les habitants des deux cités ».

En **août 2005**, le jumelage est scellé à Arcozelo avec le déplacement de 80 Martrois superbement accueillis, où ils participent à de nombreuses festivités et visites touristiques.

Vingt ans de jumelage, 3 présidents avec la même ambition : faire vivre cette belle histoire d'amitié entre les deux communautés. Après M. William Cauvin, c'est au tour de M. Christian Exbrayat de prendre la présidence ; il célèbre en 2014 les 10 ans du jumelage avec Pascal Pigot. Depuis 2019, c'est M. Pierre Rabany qui préside l'association ; il lancera en mai prochain les festivités du 20^{ème} anniversaire aux côtés de Pascal Pigot. Tous les 3 sont secondés par Maria Lima et David Pereira, leurs fidèles vice-président(e)s.

Grâce à son dynamisme et à l'organisation de nombreux événements, l'association de jumelage, soutenue par la municipalité, entretient ainsi ces liens d'amitiés avec sa jumelle Arcozelo.

Arcozelo se situe au nord du Portugal, sur la rivière Lima, à 1300 kilomètres des Martres-de-Veyre.



VOUS SOUHAITEZ EN SAVOIR-PLUS SUR LA VILLE D'ARCOZELO ?

Rendez-vous en page 15 ou sur www.viladearcozelo.pt



Le jumelage fête cette année son 20^{ème} anniversaire !

Pour l'occasion, une délégation de Portugais se déplacera aux Martres-de-Veyre et de nombreuses animations se dérouleront les 3 et 4 mai pour fêter cet anniversaire.

PROGRAMME DES FESTIVITES

VENREDI
3 MAI

10H/12H :
ACCUEIL DE LA DÉLÉGATION

15H :
RÉCEPTION DE LA DÉLÉGATION PORTUGAISE

à l'école élémentaire Claude-Duchet par la chorale de l'École

20H :
CINÉ - CONCERT DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE DES MARTRES-DE-VEYRE à la Loco'Motive & EXPOSITION SUR LES 20 ANS DE L'ASSOCIATION ET LES 50 ANS DE LA FIN DE LA DICTATURE AU PORTUGAL

Entrée libre et gratuite.

SAMEDI
4 MAI

10H :
DÉFILÉ DES 50 ANS DE LA COMMÉMORATION DU 25 AVRIL 1974*
*Révolution des Œillets (cf page 18) avec dépôt de gerbe au Square Arcozelo

11H :
CÉRÉMONIE OFFICIELLE sur le parvis de la Mairie
Discours, hymnes, vin d'honneur, démonstrations de danses portugaises et françaises

19H30 :
DÎNER DE PRESTIGE ET SOIRÉE DANSANTE avec l'orchestre Philippe Martins, organisés par l'Association de jumelage

35€ (hors boissons)
Réservation obligatoire :
06 83 71 75 50 / 06 87 14 94 28.



William Cauvin, Jean-Pierre Decombas, Maria Lima, Manuel Alves Soares et Manuel Fernandes à la signature du Serment de jumelage.





L'EMPREINTE D'ARCOZELO aux Martres-de-Veyre



Plaque de jumelage
devant la Mairie



Grenier
en granite
d'Arcozelo



Plaque de l'association de Jumelage
Arcozelo - Les Martres-de-Veyre



Square Arcozelo
& fontaine en granite d'Arcozelo



Statue de Saint-Martial
en granite d'Arcozelo sur l'Église



Pêle-mêle
photos
d'Arcozelo
affiché en Mairie



Affichage
du jumelage
sous le panneau
d'entrée de ville

Arcozelo - Ponte de Lima, vous connaissez ?

Arcozelo est une paroisse portugaise de la commune de Ponte de Lima, d'une superficie de 11,87 km² et de 3 562 habitants. Le village principal de la paroisse, qui lui a donné son nom : Arcozelo, a été élevé au rang de commune le 9 décembre 2004, par la loi n° 27/2005 de l'Assemblée de la République.

Comme vous pouvez le constater, la commune d'Arcozelo est ainsi née la même année que le jumelage avec les Martres-de-Veyre, en 2004 !

Située en bordure du fleuve Lima, elle possède notamment un parc magnifique : le *Parque Tematico do Arnado*, et juste à côté, la *Capela de Santo Antonio*.

Voisine de la célèbre ville de *Ponte de Lima*, reliée par le tout aussi célèbre pont romain, Arcozelo n'est pas en reste car les vestiges du pont romain construit au cours du 1^{er} siècle (les 7 premières arches) se trouvent sur la rive de la commune d'Arcozelo.



L'église Santa Marinha



La statue de Brutus
ordonnant à ses
troupes de traverser
le Rio Lima

Le pont médiéval a lui été construit en 1370 pour rejoindre *Ponte de Lima*.

Mais le *Minho*, province historique portugaise (qui tenait son nom du *Minho*, le fleuve qui sépare cette région portugaise de la Galice) est tellement riche en monuments et lieux admirables que l'on vous encourage à vous rendre dans cette partie magnifique du Portugal et découvrir *Viana do Castelo*, mais aussi *Ponte de Lima* et *Barcelos*.

La renommée de cette région n'est pas due qu'à ses lieux historiques, mais aussi à ses mets gastronomiques. Après avoir beaucoup marché et visité, laissez-vous tenter par la cuisine portugaise... Repas copieux et goûteux garantis !



Judo club

Tournoi annuel en avril

L'année 2024 a commencé sur un bon rythme avec un stage de trois jours pour nos jeunes, début janvier à Ambert, sous la direction de Kévin Azema (Champion de France 2023) et la présence de Jean Pierre Millon (Cadre Technique Régional).

Les bons résultats se sont ensuite enchaînés. Tout d'abord, le 27 janvier lors du championnat inter départemental minimes, qui s'est tenu à Andrézieux Bouthéon, Simon termine 3^{ème} en -42 kg et Gwenaelle 2^{ème} en moins de -57 kg. Ils sont tous les deux qualifiés pour le championnat régional AURA.



En cadet, lors du championnat interdépartemental qui s'est déroulé le 11 février à Saint-Flour, Gaetan Reverdy a terminé 5^{ème} en -60 kg. Il se qualifie pour le championnat régional AURA le 16 mars à Andrézieux Bouthéon.



Le 11 février, lors du championnat départemental benjamin, qui a eu lieu à Ceyrat, Mila termine 2^{ème} en -40 kg, Timéo 2^{ème} en -38 kg, Kaiss 5^{ème} en -46 kg, Nael 3^{ème} en -50 kg et Léo 3^{ème} en -60 kg. Ils sont tous qualifiés pour le championnat inter départemental benjamin.

Enfin en jujitsu, 4 jujitsukas ont participé au premier tournoi de jujitsu fighting organisé par Vic-le-Comte. Ugo et Théo se classent tous les deux 3^{ème}.



Le club organise son tournoi annuel au mois d'avril !

Le matin, seront organisés des combats individuels dans les catégories mini poussins et poussins, suivis l'après-midi de combats par équipes mixtes de 3 judokas dans les catégories junior et senior. ■

SAFTI
Aurélien SOLANS
 Conseiller Indépendant en immobilier
 06 17 26 05 63
 aurelien.solans@safti.fr
 Agent commercial agissant pour le compte du réseau immobilier SAFTI
 N° 949 157 010 - RSAC de CLERMONT-FERRAND
 www.safti.fr

Valérie PALMA
 Réflexologue
 07.50.88.57.93
 4, allée des Ecoles
 63730 LES MARTRES DE VEYRE

OHMV

Actualités

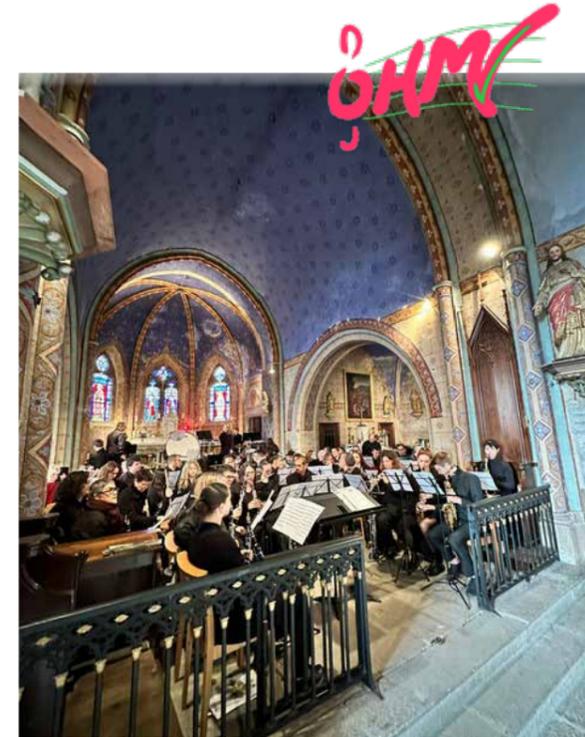
L'année 2024 a déjà vu l'Orchestre d'Harmonie des Martres-de-Veyre se produire au cours d'un concert donné en l'église Saint-Genès de Mirefleurs le 4 février dernier.

L'OHMV remercie les nombreux spectateurs venus emplir cet édifice pour leur présence et les nombreux retours positifs quant au programme varié présenté par Franck Robert et son orchestre cet après-midi-là.

L'autre évènement marquant de ce début d'année pour la société musicale aura été l'Assemblée générale qui a eu lieu le vendredi 9 mars. L'occasion pour l'association de présenter ses bilans, moral et financier, de faire le point sur son effectif, riche de 39 musiciennes et 45 musiciens de tous les âges, et de se projeter vers les évènements qui rythmeront l'année 2024.

Au cours des prochains mois, vous pourrez retrouver l'Harmonie au détour d'évènements marquants comme :

- les festivités pour les 20 ans du jumelage de notre commune avec Arcozelo ;
- la 10^{ème} édition du tournoi caritatif Alyssa organisé par l'USMV rugby ;
- les traditionnels défilés des 8 mai et du 14 juillet ;
- la Fête de la Musique. ■



Boule amicale

La vie à la Boule amicale

Avec ses 107 licenciés, les effectifs restent stables pour cette saison. On compte 54 licences femmes et hommes pour le Para Sport Boules, ce qui nous classe au 1^{er} rang national pour cette activité.

Nos 4 bénévoles Jean-Louis Cheminot, Dominique Nourry, Christian Bouchut et Dominique Audin assurent durant 40 semaines les animations des lundis soir, des mardis mercredis et jeudis matins pour préparer nos athlètes les plus performants à concourir fin juin aux Championnats de France de Para Sport Boules qui se disputeront à Montfaucon (43).

Le dynamisme de l'équipe dirigeante fait de notre association un vrai lieu de vie et de convivialité. Pour preuve, la photo ci-dessous prise le mardi 13 février qui atteste de la forte présence régulière aux entraînements.

Les bons résultats s'enchaînent, sur les concours officiels comme sur les différents championnats.

En championnat Auvergne catégorie quadrettes M3, après la 4^{ème} journée de classement, l'équipe Audin se place à la 10^{ème} place avec 36 points et l'équipe Corvey-Biron à la 13^{ème} place avec 36 points également. Ces 2 équipes sont encore en course pour disputer une des 2 places qualificatives pour le Championnat de France.

Nos 2 équipes d'Associations sportives (A.S.) 3^{ème} et 4^{ème} divisions sont en passe d'obtenir leur billet pour les demi-finales départementales.

Notre championne Julie Gruet, catégorie femme moins de 18 ans, se positionne pour participer aux Championnats de France de combiné et de tir de précision suite à ses performances.

Soyez curieux passez au boulodrome F. Rouaire, nous saurons vous accueillir les mardis et jeudis après midi. ■



Association de jumelage Les Martres - Arcozelo

Calendrier des festivités



En 2024, l'association de jumelage les Martres / Arcozelo vous propose différents événements. C'est une année chargée qui a démarré avec le loto annuel, riche de plus de 40 lots, organisé le 10 mars dernier.

L'association vous donne désormais rendez-vous pour ses prochains événements :

- **du 3 au 4 mai**, nous célébrerons **l'anniversaire des 20 ans du jumelage** (cf Dossier Spécial pages 12 à 15) avec notamment un repas dansant le samedi soir animé par l'orchestre Philippe Martins ;
- **le 2 juin**, ce sera la fête des adhérents dans le parc de Chadieu ;
- **début septembre**, l'association participera au *Forum des associations* et proposera pour la 3^{ème} année une Sardinade ;
- **le 13 octobre**, en raison du succès rencontré par notre tripe et feijoada en 2023, nous renouvellerons cette journée pour satisfaire vos papilles.

Dès le mois d'octobre, ce sera aussi la reprise des cours de Portugais dans notre local au-dessus de *La Poste*, les mardis et mercredis. ■

Zoom sur la Révolution des Œillets

La révolution des Œillets (Revolução dos Cravos en portugais), également surnommée le 25 avril (25 de Abril en portugais), est le nom donné aux événements d'avril 1974 qui ont entraîné la chute de la dictature salazariste qui dominait le Portugal depuis 1933. Elle doit son nom à l'œillet rouge que les militaires du MFA portaient à leur boutonnière et dans le canon de leur fusil en signe de ralliement.

Ce que l'on nomme « révolution » a commencé par un coup d'État organisé par des militaires qui se sont progressivement radicalisés par rejet des guerres coloniales menées par le Portugal, en Afrique. Ce coup d'État, massivement soutenu par le peuple portugais, a débouché sur de profondes divisions sur la façon de refonder le Portugal. Finalement, l'événement a profondément changé le visage socio-politique du pays. Le 25 avril 1974 est un événement essentiel de l'histoire européenne.

La révolution des Œillets a la particularité de voir des militaires porteurs d'un projet démocratique et cherchant à renverser une dictature sans pour autant instaurer un régime autoritaire et militaire.

C'est l'instauration de la démocratie au Portugal après 40 ans d'une chape de plomb : la dictature salazariste. Cet événement marque le début de la démocratisation du Sud de l'Europe, celui-ci étant suivi par la chute des dictatures espagnole et grecque. ■



Source : Wikipédia

Martr'aquarelle

Martr'aquarelle a exposé à la Loco'Motive pour le repas des aînés le 21 janvier dernier. Quelques couleurs accrochées aux murs pour une journée de fête... ■



Choeurs z'en choeur

Hommage et prochains concerts



C'est avec une immense tristesse que le 27 janvier nous avons accompagné pour un dernier adieu, François Marquet, choriste et membre du bureau de la chorale, en lui chantant « Freedom ». Il avait été particulièrement actif lors de la fusion des 2 chorales d'Orcet et des Martres-de-Veyre, également très présent dans la vie associative d'Orcet, aussi son absence laisse un grand vide, mais il reste présent dans nos pensées.

C'est donc le cœur un peu lourd, que nous avons repris le chemin des répétitions, ne perdant pas de vue, que cette année nous avons un programme chargé avec 3 concerts programmés, dont 2 aux Martres-de-Veyre :

- **le vendredi 24 mai** à 20h30 à la Loco'Motive ;
- **le dimanche 17 novembre** après-midi où nous partagerons l'affiche avec l'École de musique à la Loco'Motive ;

- **le vendredi 11 octobre** à 20h30 à la salle des fêtes du bourg d'Orcet.

Nous espérons vous voir en grand nombre venir écouter et partager un moment agréable avec les Choeurs z'en choeur !

Notre effectif s'est vu renforcé dès début janvier par 2 nouvelles choristes (une alto et une soprane) et notre programme s'étoffe au rythme des répétitions tous les mardis soir.

Nous sommes toujours à la recherche de voix hommes et femmes, n'hésitez pas à venir nous rendre visite lors de nos répétitions, tous les mardis soirs (hors vacances scolaires) à partir de 20h à l'Auditorium de l'École de musique, vous serez toujours les bienvenus. ■

Arverne Durable

Inauguration

L'aventure du *Budget Ecologique Citoyen* se termine, mais pour Arverne Durable, ce n'est que le début de l'histoire. L'association a présenté ses projets lors de l'inauguration qui s'est déroulée le samedi 17 février dernier en présence de Gilles Pétel, Conseiller départemental et Vice-président de Mond'Arverne Communauté, délégué à la transition écologique, de Pascal Pigot, Président de Mond'Arverne Communauté et Maire des Martres-de-Veyre et de nombreux élus.

Un projet autour de la sensibilisation et la découverte du photovoltaïque avec :

- **Une remorque équipée de 2 panneaux de 400wc** qui sera déployée sur le territoire et servira à lancer les discussions et démontrer l'intérêt du photovoltaïque.
- **Un vélo dynamo** pour sensibiliser à la valeur de l'énergie. Ex : pédaler 4 minutes pour laisser votre télé en veille 20 min.
- **Un vélo classique transformé en vélo à assistance électrique rechargeable par le soleil.**
- **Une installation 3 kwc sur l'auditorium de l'École de musique** pour servir de support et d'informations à tous ceux qui souhaitent s'équiper. Une 1^{ère} réunion est prévue le 18 mars 20h à l'Auditorium de l'École de musique.



CONTACTEZ-NOUS :

contact@arvernedurable.fr
ou pour les Martres-de-Veyre :
Alain Andanson - 06 95 93 13 96. ■

Les BOITIERS ECOJOKO (affichage consommation instantanée, détails des consommations par type d'appareils et de nombreuses infos) sont toujours à disposition des habitants de Mond'Arverne pour des périodes de prêt de 3 mois. La 4^{ème} campagne est en cours, mais n'hésitez pas à vous inscrire pour les prochaines.



USMV Foot

Derniers résultats

Lena Da Costa et Noé Mermaid convoqués aux rassemblements INTERLIGUES

Même si l'USMV Foot n'a cette saison aucune équipe féminine, et ceci provisoirement, cela n'empêche pas Lena Da Costa d'opérer avec un certain bonheur en U15 masculins. En effet, elle multiplie les prouesses dans ce groupe au point d'être convoquée au rassemblement interligues U15 (F), qui s'est déroulé courant février au CREPS de Vichy.

Encadré par la CTR Mireille Valentin, ce stage regroupe les meilleures féminines de la Ligue AuRA de cette catégorie, et Lena a évolué avec plusieurs filles opérant à l'Olympique Lyonnais, club phare chez les féminines, ainsi que d'autres du Clermont Foot.

Lors du rassemblement Futsal U15 Interdistricts, Noé Mermaid, joueur U15 de l'USMV, a été particulièrement en vue dans la sélection encadrée par Morgan Lagrange, qui a vaincu la Loire (6-3), le Lyon-et-Rhône (6-5) et l'Ain (4-2). Pourtant novices dans la pratique du futsal, ils ont donné le meilleur d'eux et Noé a été un élément important de cette sélection.

L'ensemble de l'USMV Foot adresse leurs félicitations à Lena et Noé, ainsi qu'à leurs éducateurs.



Lena Da Costa et Noé Mermaid

Les prochains stages de l'USMV

Réservé aux catégories U8 à U15, le stage de Pâques se déroulera du lundi 15 au vendredi 19 avril. Quant à celui des vacances d'été, pour ces mêmes catégories de jeunes, il aura lieu du lundi 8 au vendredi 12 juillet. Ces stages sont ouverts à tous les joueurs licenciés de l'USMV, ainsi qu'aux joueurs d'autres clubs. *Se renseigner auprès de Matthieu De Magalhaes : 06.87.99.59.62.*

PAULETTE BLANCHARD parmi les présidentes de clubs de football

La Ligue AuRA de football a révélé la liste des présidentes de clubs de football, et parmi celles-ci, se trouve Paulette Blanchard, Présidente de l'USMV, en poste depuis la saison 2009/2010.

En effet, elles sont 95 à présider sur le territoire, dont 25 dans le district du Puy-de-Dôme.

Les difficultés de plus en plus complexes et les nombreuses exigences sont souvent des obstacles pour faciliter ce rôle, mais Paulette Blanchard et l'équipe dirigeante sont aguerries à toutes sortes d'entraves. ■



Paulette Blanchard, présidente de l'USMV Foot

Bief de la Vaure

Opération de nettoyage

Toujours soucieuse de préserver un patrimoine communal vieux de plusieurs siècles, l'Association syndicale autorisée (ASA) du Bief de la Vaure organise chaque année une opération de nettoyage des berges du Bief (taillage des arbres, tonte des abords de la rive, évacuation des déchets retrouvés dans le bief, etc.).

Nous donnons donc rendez-vous aux membres de l'association le samedi 6 avril de 8h30 à 12h30 sur le terrain de pétanque devant le Mondial Pizza. Nous remercions d'avance la Mairie des Martres-de-Veyre qui mettra à notre disposition une benne afin que nous puissions évacuer tous les déchets ainsi que les branches. Cette matinée se terminera par un moment convivial avec un repas pour remercier les membres de l'association présents. ■



Amicale Laïque

Week-end festif

L'Amicale Laïque vous propose deux événements à ne pas manquer le dimanche 14 avril et le samedi 25 mai prochains.

2 week-ends d'animations

L'Amicale Laïque des Martres-de-Veyre vous convie à ses 2 événements festifs :

- **Le dimanche 14 avril**, dénichiez des trésors au Vide-greniers, une opportunité à saisir pour échanger et dénicher des pépites ;
- **Le samedi 25 mai**, plongez dans l'ambiance enjouée du Festi'Country avec des démonstrations, des ateliers et des performances live. Ne manquez pas ce rendez-vous convivial au cœur des Martres-de-Veyre ! ■



Les Martres au vert

Des projets, encore des projets

L'assemblée générale du 21 janvier a permis de faire le bilan après 2 ans d'activités et d'organiser les événements de ce début d'année :

- 1^{ère} collecte de sapins de Noël aux Martres : le broyat a été utilisé sur la zone de maraîchage de l'Espinasse ;
- Fresque de la biodiversité, réalisée par une douzaine d'adhérents ;
- Visite du pôle de valorisation de Vernea et du centre de tri Paprec, pour comprendre le recyclage de nos déchets ;
- Action contre la « déforestation » organisée par la SNCF le long de ses voies dans notre commune ;
- Ateliers de l'Outilthèque, à découvrir sur notre site : lesmartresauvert.ynh.fr.

Agenda des rendez-vous à venir :

- **Samedi 23 mars** : la cleanwalk de printemps prévue le 10 est remplacée par un nettoyage des berges de l'Allier avec le Club nautique de Longues et la Fédération de pêche de Chidrac. *Rdv 8h30 plage de Longues.*
- **Dimanche 7 avril** : « Tous au compost » : animations autour du compost & troc de plantes et graines. *Dans le parc municipal à partir de 10h.*
- **En mai** : pour la vélorution de printemps, une action commune avec Vic-le-Comte est à l'étude. *À suivre sur notre site.*
- **Dimanche 9 juin** : balade « découverte des sauvages de ma rue » en partenariat avec le CPIE Clermont Dômes, sur inscription : contact@cpie63.fr / lesmartresauvert@gmail.com. *Rdv salle Tobize à partir de 9h30. ■*



La fresque permet au groupe de réfléchir sur les actions à mener en faveur de la biodiversité.

Don du sang

Assemblée générale

Le 10 février dernier, élus et bénévoles se sont retrouvés à la Loco'Motive lors de l'Assemblée générale. Événement majeur et important d'information, cette AG, certes statutaire, s'est voulue conviviale.

Le rapport d'activité a confirmé la forte activité des bénévoles lors des collectes et sur le terrain en menant des actions de promotion.

Le rapport financier a démontré une gestion saine, bien qu'impactée d'un léger déficit. L'occasion de remercier les municipalités pour leurs aides : subventions et aide à la collation. Un merci également au Crédit Agricole et à Groupama.

Dans le rapport moral le président a invité les amicalistes à ne pas relâcher leurs efforts. **Nous n'avons qu'une possibilité : continuer à passer et repasser le message et ne pas oublier notre rôle :**

- mobiliser et fidéliser les donneurs ;
- en recruter de nouveaux ;
- faire la promotion du don de produits sanguins notamment le plasma ;
- et montrer la viabilité de notre engagement.

Et si les donneurs ne répondent pas présents, les malades sont bien là chaque jour... On n'a pas le choix, si on baisse la garde, ce sera pire encore.

Après un exposé de René Trémoulet sur les enjeux du plasma, les élus ont remercié les bénévoles et renouvelé leur soutien.

Avant de conclure cette AG, nous tenions à mettre en valeur 2 belles aventures :

- **La famille Bougerol** : Nicolas, son fils Damien et Romain Chouvy. En effet, chaque année ils effectuent un périple cycliste pour faire la promotion du don d'organes et de produits sanguins. Aussi pour les encourager nous avons décidé de remettre à chacun un bon d'achat.
- **Et Didier Bebin**, donneur de La Roche-Blanche qui a fait récemment son dernier don et qui totalise 372 dons. Mme Delphine Lingemann, notre députée, lui a remis la médaille de l'Assemblée Nationale. ■



Prochaine collecte

Rendez-vous le **lundi 13 mai**
à La Loco'Motive de 8h30 à 11h30
et de 16h à 19h30.

Facilitez-vous la vie,
prenez rendez-vous sur :
mon-rdv-dondesang



Club Saint-Martial

Assemblée générale

L'Assemblée Générale c'est déroulée le 18 janvier. Les bilans 2023 sont positifs, ils ont été approuvés par les adhérents présents.

Au cours de 2023, le club a accueilli des nouveaux adhérent(e)s. L'effectif pour 2024 est de 61 femmes et 11 hommes, nous avons le plaisir de compter parmi nous 7 adhérentes qui ont franchi le cap des 90 ans et plus. Nous sommes 35 à 40 adhérents lors des activités du jeudi. Les vendredis 15 à 20 personnes participent à la gym douce et terminent par une 3^{ème} mi temps aux LoKaux. Depuis le début de l'année le club a déjà proposé à ses adhérents la galette des rois, les crêpes et les bugnes.

À venir : le repas des anniversaires le 7 avril et une sortie d'une journée prévue fin mai début juin. ■



APEIMV

Douceur au programme de ce début d'année



L'APEIMV a démarré 2024 avec sa 2^{ème} édition de la visite de la caserne des pompiers qui a une fois encore affiché complet.

La traditionnelle vente de goûters avant les vacances d'hiver a proposé des crêpes que nos petits vacanciers ont dévoré avec grand plaisir.

L'association a par ailleurs démarré un partenariat avec les madeleines Bijou afin de proposer aux parents et aux petits gourmands la commande des célèbres gâteaux.

L'école élémentaire, l'Amicale Laïque et l'APEIMV se sont également réunies en ce début d'année pour lancer la préparation de la kermesse 2024 qui aura lieu début juin.

Enfin, le carnaval se prépare sous la forme d'une grande fête dans la Loco'Motive, où nous espérons vous voir nombreux en arborant vos plus beaux déguisements.



N'hésitez pas à consulter notre page Facebook, les panneaux d'affichages aux abords des écoles et les cahiers de liaisons des enfants pour nos prochaines actus ! ■



Association des commerçants et artisans (ACA)

Pas de Foire à l'asperge en 2024

Après étude du calendrier, avec un jeudi de l'Ascension précédé du 8 mai, entraînant un week-end prolongé de 5 jours, nous avons pris la sage décision de reporter la Foire aux Asperges à l'année prochaine. Le temps qui s'offre à nous, à compter d'aujourd'hui, va être mis à profit pour préparer ce rendez-vous incontournable. **Au jeudi 29 mai 2025 ! ■**

Country spirit 63

10 ans du club



Besoin de rompre la solitude ? N'hésitez pas à venir nous rencontrer, que ce soit pour regarder, essayer ou simplement bavarder... Les cours de Country & Line dance sont dispensés tous les mardis de 18h à 20h30, selon les niveaux à la Salle Le Chantou.

Cette année, le club fêtera ses 10 ans d'existence. Pour l'occasion, notre bal annuel aura lieu le samedi 27 avril à partir de 14h avec DJ Marc. Nous aurons également l'occasion d'accueillir Magali Chabret, talentueuse et célèbre chorégraphe de Country & Line Dance, qui sera notre invitée d'honneur !

Enfin, l'Assemblée générale 2022-2023 s'est déroulée le mardi 19 décembre et s'est terminée autour d'un buffet à partager, apporté et préparé pour l'occasion par les danseurs. ■

SOCIAL

MAISON DES SOLIDARITÉS DES MARTRES-DE-VEYRE

L'équipe en charge de cette aide de proximité est composée de professionnels de santé et du secteur social assurant une action quotidienne de prévention, d'accompagnement social et médico-social avec et auprès des familles en difficulté :

- assistants sociaux ;
- conseillères en économie sociale et familiale ;
- infirmières puéricultrices, médecin, sages-femmes ;
- secrétaires médico-sociales.

Responsable de la Maison des solidarités : **Marie-Claire Jaillet**

73, rue de la Garenne

63730 Les Martres-de-Veyre

L'accueil du public est assuré de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Prise de rendez-vous avec les assistantes sociales et renseignements : 04 73 39 65 60

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Le CCAS vient en aide aux familles ou à des personnes en difficulté passagère, après examen des situations au cas par cas.

Renseignements sur ces aides auprès de la mairie : 04 73 39 90 75
social@lesmartresdeveyre.fr

EHPAD JOLIVET

Établissement d'hébergement communal pour personnes âgées dépendantes.

04 73 39 23 25
ehpad-jolivet-mdv@orange.fr

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI

Place des Anciens-Combattants-d'AFN
63730 Les Martres-de-Veyre

Cette structure est ouverte :

- aux jeunes de 18 à 25 ans, plus globalement aux demandeurs d'emploi en difficulté d'insertion.
- aux adultes, pour aider les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans dans leur insertion professionnelle.

Locaux de l'ancienne mairie (rez-de-chaussée). Sur RDV les lundis et mardis après-midi et les jeudis et vendredis matin : 04 73 84 42 76

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Permanence sur rendez-vous (www.ameli.fr) tous les mardis de 13h30 à 16h30 (sauf vacances scolaires).

Locaux de l'actuelle mairie (1^{er} étage)

MULTI-ACCUEIL

"LE PETIT PRINCE"

de Mond'Arverne Communauté

Accueil temporaire des enfants de moins de 4 ans. Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 18h30.
04 73 39 29 35

REPAS À DOMICILE

Service de Mond'Arverne Communauté

Peuvent bénéficier de ce service, les personnes âgées et les personnes, quel que soit leur âge, rencontrant une difficulté passagère à la suite d'une opération, d'une maladie ou pendant une convalescence.
04 73 39 62 00

AIDE À DOMICILE

Service de Mond'Arverne Communauté

Vous avez besoin d'aide dans votre quotidien : entretien de votre logement, préparation de vos repas, aide à la toilette, courses...
Pôle services à la population - 27 bd du Jeu de Paume 63270 Vic-le-Comte
04 73 69 24 28

TÉLÉ-ASSISTANCE

Service du Conseil départemental

Service réservé aux personnes de plus de 65 ans vivant seules : possibilité d'alerter une centrale d'écoute 24h/24 par une simple pression sur un bouton.

Formulaire préalable à remplir, disponible en mairie ou téléchargeable sur :
www.puydedome.com

SERVICES COMMUNAUX

ACCUEIL

04 73 39 90 75
contact@lesmartresdeveyre.fr

COMMUNICATION

04 73 39 86 92
communication@lesmartresdeveyre.fr

COMPTABILITÉ

04 73 39 89 26
comptabilite@lesmartresdeveyre.fr

POLICE MUNICIPALE

04 73 39 32 38
police@lesmartresdeveyre.fr

URBANISME

04 73 39 32 39
service.urbanisme@lesmartresdeveyre.fr

SERVICES TECHNIQUES

04 73 39 86 84
responsable.technique@lesmartresdeveyre.fr

SCOLARITÉ/JEUNESSE

ÉCOLE MATERNELLE

Directrice : Joëlle Barrier
04 73 39 94 54

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Directeur : Olivier Adenot
04 73 39 95 55

ALSH

Directrice ALSH : Alexandra Pabiot
04 73 39 96 91
alsh.cantine@lesmartresdeveyre.fr

RESTAURANT SCOLAIRE/ALSH

Responsable : Pascal Enjolras
04 73 39 96 91
alsh.cantine@lesmartresdeveyre.fr
Facturation : Stéphanie Enjolras
04 73 39 32 37
periscolaire@lesmartresdeveyre.fr

COLLÈGE JEAN-ROSTAND

Principale : Sylvie Bonnemoy
04 73 39 93 66

TRANSPORTS SCOLAIRES

Gérés par le Conseil Régional
Auvergne-Rhône-Alpes
04 73 31 85 85

ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT POUR LES 3-11 ANS (MERCREDIS ET VACANCES SCOLAIRES)

Renseignements et inscriptions auprès de Mond'Arverne Communauté
06 27 45 11 54
www.mond-arverne.fr/vivre-et-grandir/centres-de-loisirs/

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

Siège administratif :
ZA Le Pra de Serre 63960 Veyre-Monton
04 73 39 62 00
contact@mond-arverne.fr

MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

« ALEXANDRE-VIALATTE »

Horaires d'ouverture :
• mardi : 16h-18h30
• mercredi : 10h-12h et 14h-18h
• vendredi : 16h-18h
• samedi : 9h30-12h et 14h-17h
04 73 39 28 17
mediatheque.lesmartres@mond-arverne.fr

SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE - SBA

Zone de Layat II - 63200 Riom
04 73 64 74 44
conseilusager@sba63.fr

S P O R T S

AÉROMODÉLISME Vallée de la Veyre

Président Philippe Zaluzec
06 24 42 10 83

BADMINTON

Président Florent Schmitt
06 78 65 73 98

BASKET-CLUB VAL DE VEYRE ORCET (BCVVO)

Présidents Jessica Carli et Bernard Pradier
06 77 46 70 15 / 06 65 37 74 73

BOULE AMICALE (BOULES LYONNAISES)

Présidente Michelle Laurençon
06 23 23 41 25
n.michelle@orange.fr

COUNTRY SPIRIT 63

Présidente Marie Pereira
06 65 91 24 38

CYCLOTOURISME

Président Vincent Jammet
cyclocmv@gmail.com

JUDO-CLUB (JCMV)

Président Thierry Champroux
06 80 32 01 73

KARATÉ MARTRES-DE-VEYRE

Président Jean-Marc Boucher
06 72 41 85 99

Le CHANTOU (danse/théâtre/pilates)

Président Jérôme Petitgas
06 17 33 92 15

ParaPlaineAir (parapente, deltaplane, kite...)

Président Philippe Chautard
06 50 55 96 37

TENNIS DE TABLE

Président Christian Monchalin
06 84 33 60 25

TENNIS-CLUB VEYRE-LES MARTRES

Président Jean-Paul Céron
07 86 16 31 15

USMV FOOT CLUB DES SUPPORTERS

Président Michaël Bayeul
06 22 87 45 04

USMV FOOT

Présidente Paulette Blanchard
06 31 69 23 33

USMV Gymnastique

Présidente Nathalie Parpinelli
07 62 80 66 55

USMV Rugby

Co-présidents : Laurent Weismeschkirch et Olivier Chappon
07 69 44 24 72 / 06 81 26 52 71

AMICALE DU XIV « ROUGE ET NOIR »

Raphaël Baldo : 06 87 51 12 55

VÉTÉRANS USMV FOOT

Président David Pereira
david.pereira1@orange.fr

L O I S I R S

Amicale laïque

Président Sébastien Bernard
06 07 82 28 67

Chasse

Président Jean-Luc Perrier
06 62 35 99 20

Club'Ados (ex-SAJ)

Animateur Bastien Jean
06 11 11 00 09
club-ados@mond-arverne.fr

Club Saint-Martial

Président Jean Lafougère
06 30 88 22 11

Junior Événements

Président Tom Berioux
juniorasso.mdv@gmail.com

Martre'Aquarelle

Présidente Maryse Dumas
06 78 65 87 02

Pêche (rivières)

Président Henri Usclade
06 29 96 09 37

C U L T U R E

A Mus'Mag

Contact Caroline Touron
amusmag63@orange.fr

Comité culturel

Président Samuel Le Goff
06 51 02 32 07

La Chorale

Choeurs z'en chœur
Présidente Patricia Rochette
06 60 47 41 00

École de Musique Intercommunale

Présidente Catherine Montangerand
04 73 39 87 96

Jumelage Les Martres - Arcozelo (Portugal)

Président Pierre Rabany
06 41 37 16 09

Jumelage Les Martres - Wynyard (Canada)

Président Pascal Cellier
06 28 23 71 60

Marre-toi et Partage

Président Jean-Michel Laplanche
06 74 06 08 68

Orchestre d'Harmonie (OHMV)

Président François Gregoris
06 43 49 38 61

A U T R E S

ACA

(Commerçants et Artisans)
Présidente Elisabeth Blasco
06 61 51 87 55

ACPG-CATM (Anciens combattants)

Président Jean-Claude Gerles
06 38 60 51 58

Amicale des donateurs de sang bénévoles

Président Gérard Gorsse
06 41 16 03 05
Secrétaire Jean Lanore
06 77 95 90 29

Amicale des sapeurs-pompiers

Président François Garabed
06 46 05 14 48

Bief de la Vaure

Président Eric Cornet-Vernay
lebiefdelavaure@gmail.com

Bénévoles de Jolivet (EHPAD)

Présidente Elvire Cardaci
06 69 33 35 20
adrien.cardaci@free.fr

Ces années-là (Personnes nées entre 1960 et 1965)

Président Philippe Jaubert
06 37 78 18 98

Collectif tous solidaires

Président Denis Robert
06 83 85 69 14

Les eaux du bief

Président Alain Andanson
06 95 93 13 96
asso.leseauxdubief@laposte.net

LUERN (archéologie)

Président Christian Chany
secrétaire.luern@gmail.com

Les Martres au vert

Correspondante Céline Pilven
06 78 19 78 42
lesmartresauvert@gmail.com

Secours catholique

Responsable Pascale Audinat
06 30 28 48 17

Association de parents d'élèves des écoles maternelle et élémentaire

APEIMV : Présidente Marie Harmann - apeimv@gmail.com
06 28 02 28 58

DOMIA 63



Une famille Martroise témoigne de son parcours d'accession à la propriété

"Nous souhaitions nous installer au sud de Clermont-Ferrand, en mixant campagne et proximité de la ville, pour des questions pratiques, principalement pour l'accès aux soins de l'enfant que nous accueillons au sein de notre foyer. Nous avons énormément de mal à trouver un terrain à construire sur ce secteur et dans notre budget, puis nous avons eu connaissance du programme de Domia, Terra Veyra aux Martres-de-Veyre. Il répondait à tous nos critères et le prix d'acquisition était inférieur à notre budget. En effet, en comparant le prix d'un bien équivalent sur le même secteur, nous avons fait une économie de 70 000 €... tout en ayant l'esprit serein car nous n'avons pas eu besoin de suivre le chantier. Domia, et plus particulièrement Madame Saby, l'ont fait pour nous.

Notre maison est de taille modeste, mais son agencement est parfaitement optimisé, c'est une maison qui va à l'essentiel et c'est ce que nous recherchions. L'isolation est très bonne, notre consommation est nettement en dessous des estimations.

De plus, la commune des Martres-de-Veyre est une belle surprise, sa localisation est parfaite. L'école est à côté de la maison, nous pouvons y aller à pied. Nous faisons la plupart de nos achats sur la commune, il y a tout ce dont nous avons besoin sur place !

Nous sommes extrêmement satisfaits et même reconnaissants envers Domia et Madame Saby, notre conseillère. La petite fille que nous accueillons est très fière de SA maison dont le confort l'aide beaucoup dans son développement".



Domia commercialise actuellement 6 nouvelles maisons en PSLA (location-accession) aux Martres-de-Veyre.

Pour plus de renseignements, contactez Mme Saby, votre conseillère Domia, au 04 73 98 78 63 ou par e-mail à contact@domia63.com.

Court Métrage Films coups de coeur

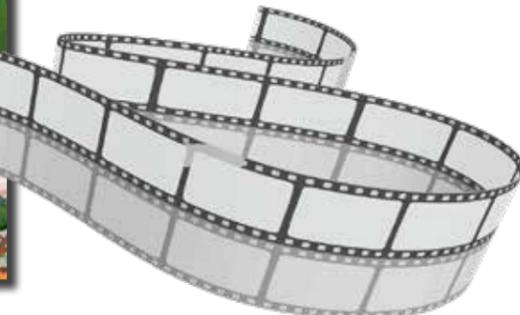
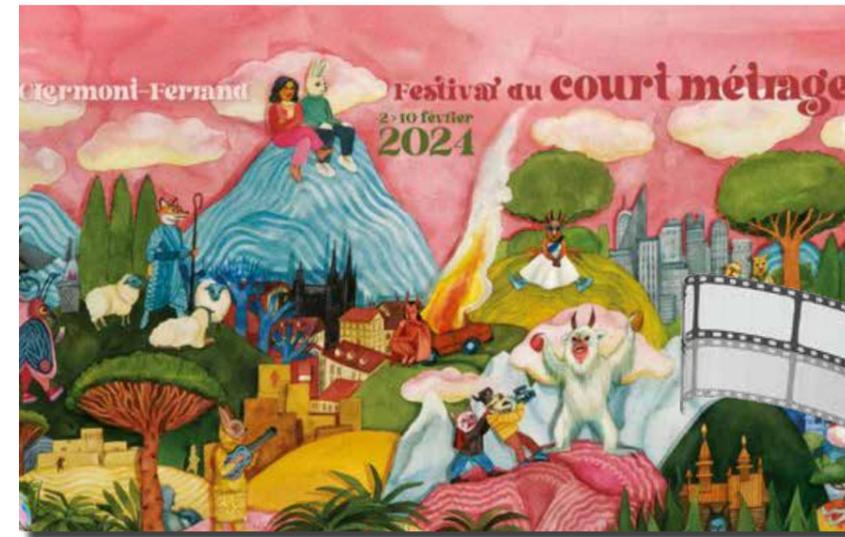
L'opération « Séances coup de coeur du festival », en partenariat avec l'association **Sauve qui peut le court métrage**, aura lieu **vendredi 12 avril !**

L'après-midi, réservé aux scolaires des écoles maternelle et élémentaire des

Martres-de-Veyre, seront diffusés des films issus du festival, adaptés à leur âge. Séance à laquelle des classes d'écoles des petites communes avoisinantes sont invitées, afin qu'un maximum d'enfants puisse profiter de cet événement cinématographique.



La soirée sera quant à elle consacrée à une séance tout public avec entrée gratuite : **la municipalité vous invite à participer à la projection des meilleurs films du Festival du Court Métrage 2024 de Clermont-Ferrand à 20h30 à La Loco'Motive.**



Habitat

Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Mond'Arverne Communauté s'engage pour la modernisation et le renouvellement de son parc immobilier privé ancien et met en place une **Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) sur la période 2024/2027**. Cette opération concerne uniquement les centres anciens de 9 communes, dont **Les Martres-de-Veyre**, et s'adresse aux propriétaires occupants modestes et très modestes ainsi qu'aux propriétaires bailleurs privés. **Si vous êtes concerné, des permanences vous accueillent chaque 3^{ème} vendredi du mois, sans rendez-vous de 9h à 12h :**

- en mai, juillet, septembre et novembre à la Mairie de La Roche Blanche (1 rue de la Mairie) ;
- en avril, juin, octobre et décembre à la Maison France Service de Vic-le-Comte (place de l'Hôtel de ville).

Pour retrouver toutes les informations pratiques (périmètres concernés, types de travaux éligibles...), rendez-vous sur : www.mond-arverne.fr/habiter-en-mondarverne/habitat-et-logement/operation-programmee-amelioration-habitat



optim home

Laurence RAYNAUD
Votre conseillère en immobilier

PUY-DE-DÔME
MARTRES DE VEYRE
06 98 50 12 63
laurence.raynaud@optimhome.com
Agent commercial RSAC :
799 443 676 CLERMONT-FERRAND

CLAUDE mercier

Électricité générale
Climatisation
Chauffage électrique

37, rue Pierre et Marie Curie
63730 LES-MARTRES-DE-VEYRE
Port. 06 87 80 56 94
electricite.mercier@orange.fr
www.electricite-mercier.com

A G E N D A

SEMAINES DE LA PARENTALITÉ

Organisées par la CAF
+ de 120 événements gratuits sur le département
Programme sur la page FB : Semainedelaparentalite63
Jusqu'au 30 mars

CLEANWALK DE PRINTEMPS

Organisée par l'association *Les Martres au vert*
Balade d'hiver de ramassage des déchets (cf page 21)
Samedi 23 mars

OPÉRATION DE NETTOYAGE

Organisée par l'ASA du Bief de la Vaure (cf page 20)
RDV sur le terrain de pétanque, de 8h30 à 12h30
Samedi 6 avril

TOUS AU COMPOST

Organisé par l'association *Les Martres au vert*
Parc municipal à partir de 10h (cf page 21)
Dimanche 7 avril

CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de ville à 20h30
Jeudi 11 avril

COURT MÉTRAGE

Organisé par la municipalité en partenariat avec *Sauve qui peut le Court Métrage* | La Loco'Motive à 20h30 (cf page 27)
Vendredi 12 avril

VIDE-GRENIERS

Organisé par l'*Amicale Laique* (cf page 21)
Dimanche 14 avril

PERMANENCE MA MUTUELLE DE VILLAGE

Organisée par la *Mutuelle Precocia*
Hôtel de ville (1^{er} étage), de 14h à 16h
Mardi 23 avril

BAL COUNTRY

Organisé par *Country Spirit 63* (cf page 23)
La Loco'Motive à 14h
Samedi 27 avril

FESTIVITÉS DES 20 ANS DU JUMELAGE

Organisées par l'*Association de jumelage Arcozelo*
en partenariat avec la municipalité (cf pages 12 à 15)

CONCERT DES 20 ANS DU JUMELAGE avec la participation
de l'*OHMV* et de l'*École de musique MAC*
Vendredi 3 mai à 20h à la *Loco'Motive*

CÉRÉMONIE OFFICIELLE DES 20 ANS DU JUMELAGE
Samedi 4 mai à 11h sur le parvis de la Mairie

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Organisée par la municipalité
Rendez-vous sur le parvis de la Mairie à 11h30
Départ du défilé à 11h45
Mercredi 8 mai

DON DU SANG

Collecte organisée par l'*Amicale des Donneurs de Sang*
La Loco'Motive de 8h30 à 11h30 et de 16h à 19h30
Lundi 13 mai

CONCERT

Organisé par la *Chorale Choeurs z'en choeur* (cf page 19)
La Loco'Motive à 20h30
Vendredi 24 mai

FESTI'COUNTRY

Organisé par l'*Amicale Laique* (cf page 21)
Sur le parvis de la Mairie, à partir de 10h
Samedi 25 mai

JEUX VIDÉO, À VOS MANETTES

Organisé par *Mond'Arverne Communauté*
Rencards nomades | Sur inscription, dès 7 ans
Médiathèque des Martres-de-Veyre de 9h30 à 12h
Mercredi 29 mai

STOP AU HARCELEMENT : SPECTACLE ET DÉBAT

Organisé par la municipalité en partenariat
avec le *REAAP63* par la *Cie Attrape-Sourire*
La Loco'Motive à 19h30
Jeudi 13 juin



**MARCHÉ DE
PRODUCTEURS LOCAUX**
Place Alphonse-Quinsat
de 16h à 19h
TOUS LES MARDIS

HÔTEL DE VILLE

Place Alphonse-Quinsat
63730 Les Martres-de-Veyre

Tél. 04 73 39 90 75
Fax 04 73 39 81 98

Mail : contact@lesmartresdeveyre.fr
www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

La mairie vous accueille du lundi au vendredi,
de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30 ;
le mercredi jusqu'à 19h (sauf juillet/août).

www.mairie-lesmartresdeveyre.fr

  Ville des Martres de Veyre

 Panneau Pocket : Les Martres-de-Veyre



Les Martres-de-Veyre
naturellement vôtre

Permanences

Pascal PIGOT, maire

► mercredi, 17h30 - 19h
sur rendez-vous

MARTINE BOUCHUT, 1^{ère} adjointe :
*finances, informatique
et économie*

► jeudi, 14h30 - 17h30 sur rendez-vous

Régis BERNARD, 2^e adjoint :
*enfance et jeunesse
et affaires sociales*

► mardi, 16h - 18h30 sur rendez-vous

CATHERINE PHAM, 3^e adjointe :
*urbanisme, intercommunalité
et développement durable*

► sur rendez-vous

GILLES DURIF, 4^e adjoint :
*vie associative et sportive
et cadre de vie*

► lundi, 9h - 11h sur rendez-vous

GLORIA DIALLO, 5^e adjointe :
*vie culturelle, animation
et communication*

► mercredi matin sur rendez-vous

Jean-Pierre RIGAL, 6^e adjoint :
voirie et patrimoine bâti

► mardi 9h - 11h sur rendez-vous

CHRISTOPHE CHAPUT :
*conseiller délégué
à l'action sociale et l'EHPAD*

► mercredi, 17h30 - 19h
sur rendez-vous

Laurence DELAVET :
*conseillère déléguée
au développement durable*

► sur rendez-vous